



Bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre

Année de référence : 2024

SOMMAIRE

1. Généralités

1.1. Contexte	3
1.2. Périmètre et méthodologie	3
1.2.1. Description de la personne morale	3-4
1.2.2. Périmètre organisationnel	4
1.2.3. Périmètre opérationnel	4-5
1.2.4. Méthodologie	5
1.2.5. 2024, année de référence du Bilan Carbone®	5
1.2.6. Résultats du Bilan Carbone® 2024	6

2. Détail des émissions de GES par activité (par ordre décroissant)

2.1. Exploitation	7-8-9-10-11
2.2. Construction	12-13
2.3. Réhabilitation	13-14
2.4. Support	14-15-16-17-18-19

3. Plan de décarbonation

3.1. Une feuille de route construite sur la base du Bilan Carbone® 2024	20
3.2. Les axes prioritaires de décarbonation	20-21-22-23-24



1. GÉNÉRALITÉS

1.1. Contexte

Face à l'accélération du changement climatique et au renforcement progressif des politiques publiques en faveur de la transition écologique, la SIP a engagé, de manière volontaire, la réalisation de son premier Bilan Carbone®.

Le secteur du logement social, et par extension du bâtiment, représente une part significative des consommations énergétiques et des émissions nationales de gaz à effet de serre. A ce titre, les bailleurs sociaux disposent de leviers d'action majeurs, tant en matière de rénovation énergétique que de conception responsable, d'exploitation optimisée et de gestion durable de leur patrimoine.

La SIP, en tant qu'acteur majeur du logement social sur son territoire, mesure la responsabilité particulière qui lui incombe du fait de son patrimoine et de ses activités. Bien que non soumise à l'obligation réglementaire de réaliser un bilan de gaz à effet de serre (BEGES), elle a souhaité s'inscrire pleinement dans l'effort collectif de décarbonation.

Cette démarche s'inscrit en cohérence avec les objectifs fixés par la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) et les engagements pris par la France dans le cadre de l'Accord de Paris, visant la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Au-delà du respect des exigences réglementaires existantes et à venir, la SIP a souhaité adopter une posture proactive. La réalisation de ce Bilan Carbone® constitue ainsi un outil stratégique permettant :

- d'objectiver et de quantifier l'ensemble de ses émissions directes et indirectes ;
- de mieux piloter ses indicateurs de performance environnementale ;
- d'identifier les principaux postes d'émissions et les leviers d'action prioritaires ;
- de définir une trajectoire de décarbonation cohérente avec ses capacités d'investissement et ses missions sociales.

Cette initiative traduit une volonté d'anticipation et d'amélioration continue. Elle contribue également à renforcer la résilience du patrimoine face aux évolutions climatiques, à limiter l'exposition aux risques réglementaires et énergétiques, et à participer activement à la dynamique territoriale de transition écologique. Le présent rapport expose la méthodologie retenue, le périmètre étudié, les résultats obtenus ainsi que les orientations stratégiques envisagées. Il constitue une première étape structurante dans l'intégration des enjeux climatiques au cœur de la stratégie globale de la SIP.

Ce Bilan Carbone® a été réalisé avec le soutien du Diag Décarbon'Action de BPI France.

1.2. Périmètre et méthodologie

1.2.1 Description de la personne morale

Année du Bilan Carbone®	2024
Nom de l'organisation	Société Immobilière Picarde d'HLM
Approche retenue	Contrôle opérationnel

Code NAF	6820A
Code SIREN	561 720 939 781 107 446
Employés	168 au 31/12/2024

Nature de l'activité	Location de logements et commerces
Type d'unité d'oeuvre	Logements
Nombre d'unités d'oeuvre	12 614 logements

Adresse	13, Place d'Aguesseau - AMIENS
Description de l'activité	La SIP gère un patrimoine de 12 614 équivalents logements implantés dans près de 100 communes de la région Hauts-de-France. La commune d'Amiens totalise plus de la moitié du parc de la société ; Le parc est localisé à 40% en zone rurale et à 60% en zone urbaine. Depuis 2010, ce sont plus de 2 500 logements neufs qui ont été construits et plus de 3 500 réhabilités, permettant à la SIP d'être reconnu comme un acteur majeur de l'habitat dans le département de la Somme

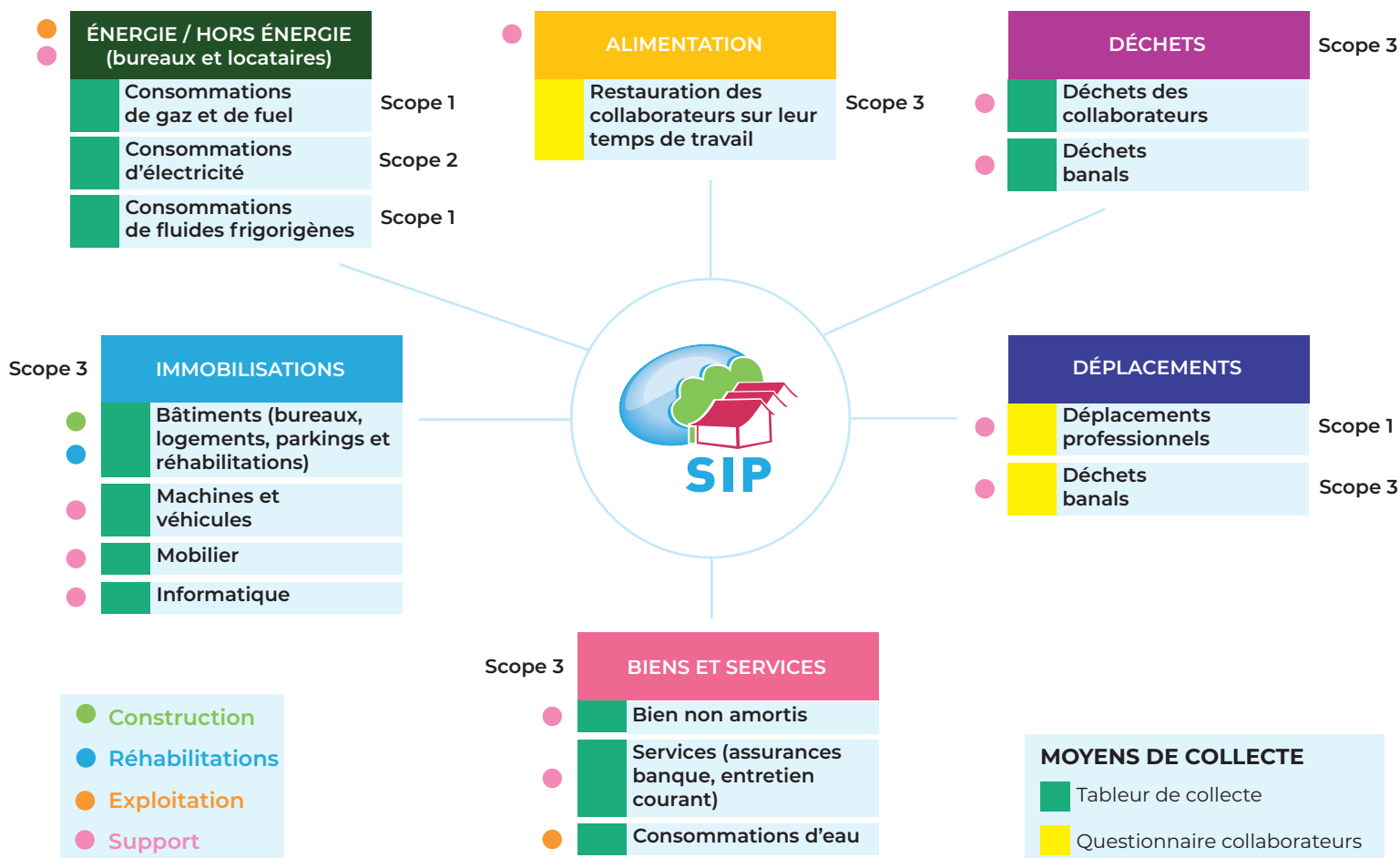
1.2.2 Périmètre organisationnel

Le périmètre organisationnel de la SIP intègre l'ensemble des établissements lui appartenant :

- Les bâtiments tertiaires :
 - Le siège social d'Amiens
 - La Régie
 - Les 3 agences et Habitat solution
- Le patrimoine immobilier (logements, commerces, parking)

1.2.3. Périmètre opérationnel

Le Bilan Carbone® a été analysé selon plusieurs niveaux de lecture complémentaires: par activité, par poste d'émissions et par scope, tels que présentés dans le schéma ci-dessous. Cette lecture croisée permet de rendre les résultats plus lisibles, d'identifier clairement les principales sources d'émissions et de mieux cibler les actions à mettre en œuvre pour les réduire.



Les sources d'émissions de GES sont classées selon **trois catégories** : le périmètre opérationnel englobe l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à ses activités, classées par catégorie et par poste d'émission.

- **Scope 1 :** Les émissions directes de GES qui sont issues physiquement du périmètre organisationnel de l'organisme (émissions liées à un chauffage, au carburant d'un véhicule de service, etc)
- **Scope 2 :** Les émissions indirectes, principalement les émissions liées à l'électricité, non émises sur le périmètre organisationnel (ex : centrale à gaz, centrale nucléaire, etc.)
- **Scope 3 :** Toutes les autres émissions indirectes de gaz à effet de serre, pouvant représenter un poids important dans le bilan Carbone, notamment les émissions liées à la sous-traitance. A titre d'exemple, la fabrication et à la mise en œuvre des produits, matériaux et équipements dans la construction neuve, la rénovation et l'entretien des bâtiments ou encore leur transport

1.2.4. Méthodologie

Méthodologie Bilan Carbone® :

Le Bilan Carbone® de la SIP a été mené par le bureau d'Etudes spécialisé Ouiact sur la base de la méthode du Bilan Carbone® de l'ADEME.

Cette méthode consiste à comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre (GES) directes et indirectes significatives engendrées par l'ensemble de l'activité d'une organisation et de celles dont elle dépend, puis d'identifier les leviers d'actions qui permettent de réduire drastiquement ses émissions. Pour cela, les émissions de GES sont calculées en multipliant des données d'activités (physiques) avec leurs facteurs d'émission associés.

$$\text{Émission de GES de l'activité (en tonne d'équivalent CO2)} = \text{Données d'activité de l'organisation} \times \text{Facteurs d'émissions}$$

La plupart des facteurs d'émissions proviennent de la base carbone de l'ADEME et résultent d'études d'analyse de cycle de vie. Des facteurs d'émissions supplémentaires provenant d'autres bases, ont pu être utilisés pour affiner l'étude. La base Empreinte Ecoinvent 3 ainsi qu'un référentiel commun établi entre le Groupe Habitat Réuni et le bureau d'études VIZEA ont permis de structurer une approche propre aux activités du logement social.

Enfin, la réalisation de ce Bilan Carbone® s'appuie sur les principes du guide sectoriel 2025 de la filière du logement social réalisé par l'ADEME et intitulé "Réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre" pour l'Union Social de l'Habitat (USH).

1.2.5. 2024, année de référence du Bilan Carbone® de la SIP

Bien que de nombreuses actions aient été menées depuis plusieurs années en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, 2024 est la première année de réalisation du Bilan Carbone® de la SIP, celle-ci devient donc son année de référence.

L'année 2024 permettra à la SIP de suivre l'évolution de ses émissions de GES et de mesurer ainsi l'efficacité des actions mises en place.

Collecte des données :

- **Parc logement :** 515 programmes.
- **Parc Commerce :** 61 programmes



1.2.6. Résultats du Bilan Carbone® de l'année 2024

L'empreinte carbone globale de la SIP s'élève à :

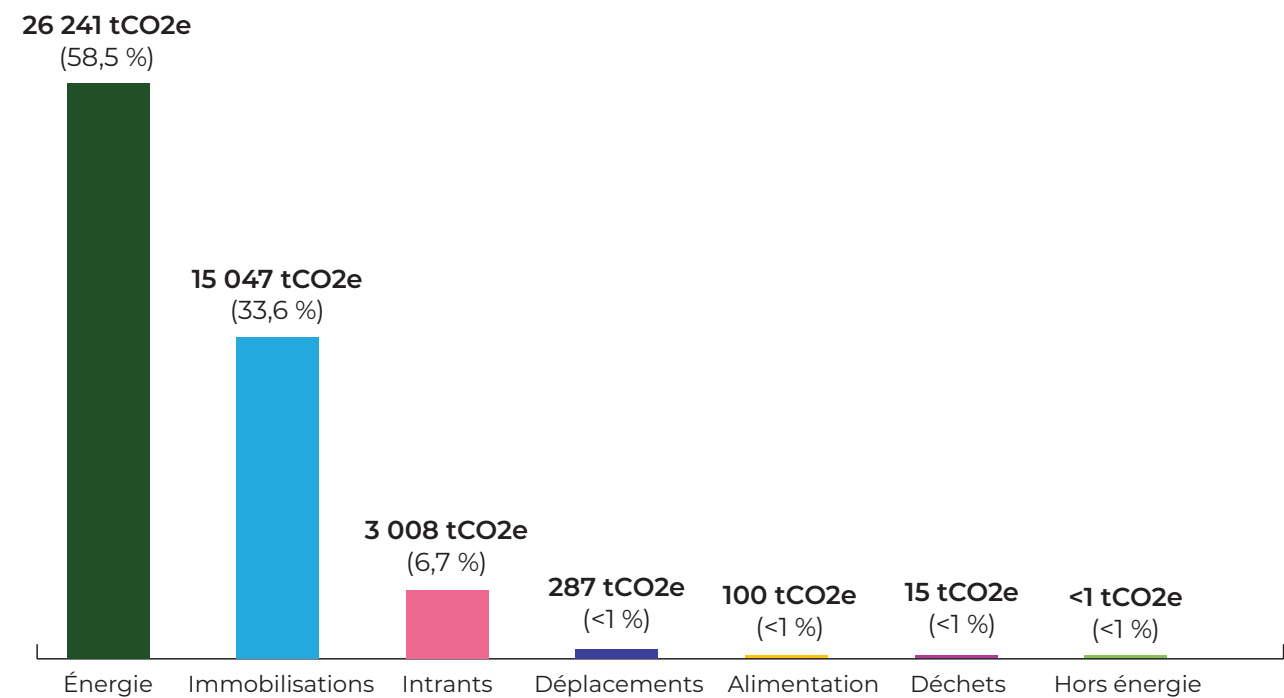


soit **3.8 tCO₂e/ logement** ou **852 t CO₂/M€** de chiffre d'affaires
ou encore **54 kg CO₂e/ m2 d'habitation**

Résultats du bilan carbone par activité :



Résultats du Bilan Carbone® par poste d'émissions :

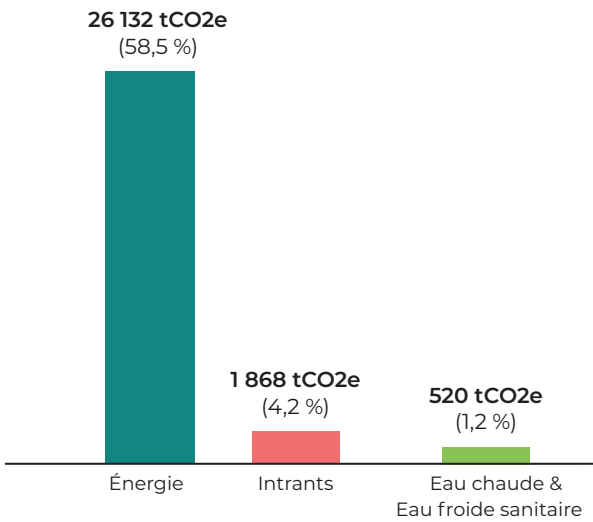


	tCO2e	% par rapport aux émissions globales	% par rapport à l'activité
Emissions globales			
Activités	44 699	100%	
Exploitation	28 520	63,8%	100%
Energie	26 132	58,5%	91,6%
Intrants	1 868	4,2%	6,5%
Eau chaude et froide sanitaire	520	1,2%	1,8%
Construction	10 127	22,7%	100%
Immobilisations	10 127	22,7%	100%
Réhabilitation	4 827	10,8%	100%
Immobilisations	4 827	10,8%	100%
Support	1 226	2,7%	100%
Intrants	620	1,4%	50,6%
Déplacements	287	0,6%	23,4%
Energie	110	0,2%	9%
Alimentation	100	0,2%	8,2%
Immobilisations	93	0,2%	7,6%
Déchets	15	0,03%	1,2%



2. Détail des émissions de GES par activité (par ordre décroissant)

2.1. Exploitation



TOTAL 28 520 tCO₂e (64% du bilan global)

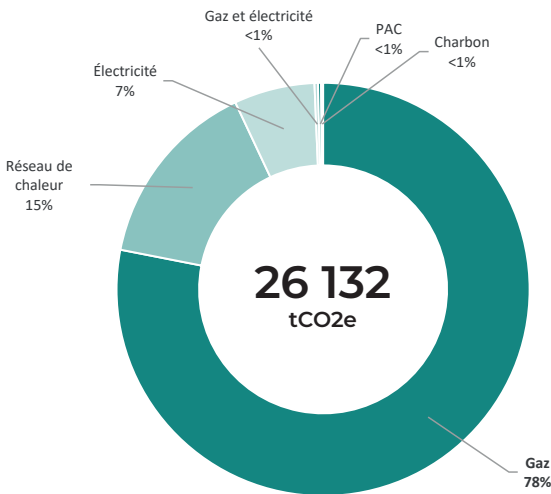
L'activité **Exploitation** comprend les émissions liées à la consommation d'énergie et d'eau des parcs logements et commerces

Les émissions s'élèvent à **28 520 tonnes d'équivalent CO₂**. Cela représente **63,8% des émissions** générées par les activités de la SIP d'HLM.

Énergie exploitation : 58,5% des émissions globales

Le poste énergie exploitation représente **26 132 tonnes équivalent CO₂**

Les émissions sont majoritairement liées à l'énergie consommée pour le chauffage par l'ensemble des logements gérés par la SIP d'HLM.



Périmètre et données

Consommation d'énergie pour le chauffage de l'ensemble des logements et commerces.

- Gaz : 85 097 MWh
- Gaz et électricité : 1 211 MWh
- Réseau de chaleur : 42 171 MWh
- Charbon : 37 MWh*
- Électricité : 31 839 MWh
- PAC : 16 125,6 m²

Consommation d'électricité pour les communs : 3 404 MWh

Source des données

Parc logement et Parc commerce ; Prog Mixte et Biomasse ; Chauffage 2024 Petites chaufferies TCAP et Amiens Énergie ; Données de consommation au PDL SOCIETE IMMOBILIERE PICARDE D'HLM 2024

* Concerne 1 seul programme : 6 995 à Miraumont

Hypothèses de traitement

• Parc Logements

Chauffage individuel :

Utilisation de l'hypothèse de consommation en fonction du DPE et utilisation des FE* associés. Lorsqu'aucun type d'énergie précisé : gaz pris en compte (concerne 10 programmes) et lorsque l'énergie est à la fois gaz et électricité, utilisation du FE mix moyen.

* facteurs d'émissions

DPE	A	B	C	D	E	F	G
Hypothèse Vizea (kWh/m2/an)	25	70	120	190	280	390	500

Consommation de chauffage pour logements en chauffage individuels, en fonction du DPE (Vizea)

Chauffage collectif :

En l'absence de données exactes de consommation (sauf pour les bâtiments reliés à la chaufferie biomasse d'Etouvie), estimation de la consommation en fonction du type d'énergie et de la typologie du logement (appartement ou maison, date de construction) puis utilisation des facteurs d'émissions associés.

DPE	Consommation moyenne (kWh/m ² /an)
Gaz (maisons avant 1975)	201
Gaz (maisons après 1975)	166
Gaz (appartements avant 1975, chauff. coll.)	207
Gaz (appartements avant 1975, chauff. coll.)	196
Chauffage urbain (appartements avant 1975)	255
Chauffage urbain (appartements après 1975)	230

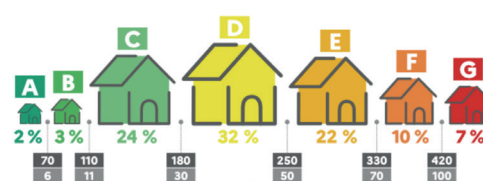
Consommation moyenne par résidence principale pour le chauffage (Ademe, Ceren)

• Parc Commerces

Chauffage individuel :

En l'absence de DPE*, transposition d'une moyenne nationale de la répartition des DPE de l'échelle nationale au parc commerce puis application de l'hypothèse Vizea.

Ensemble des résidences principales



Source : Statistique publique de l'énergie, des transports, du logement et de l'environnement

Récapitulatif des données brutes

• Parc Logements

Chauffage individuel :

Type d'énergie	Consommation (kWh)	Émissions associées (tCO ₂ e)
AMIENS ENERGIE	564000	3
Gaz	80422,74	2
RCU - biomasse	41327560,45	41
TCAP	1037455,965	9
Pas de type d'énergie précisé	1095812,48	9

Chauffage collectif :

Type d'énergie	Consommation (kWh)	Émissions associées (tCO ₂ e)
Électricité (dont communs)	28484211,35	196
PAC	15442,55	9
Charbon	37604	1
Gaz naturel	81934402,7	546

Chauffage mixte :

Type d'énergie	Consommation (kWh)	Émissions associées (tCO ₂ e)
PAC	646	1
Gaz naturel	216339,2	1

* diagnostic de performance énergétique

• Parc Commerces

Chauffage individuel :

Type d'énergie	Consommation (kWh)	Émissions associées (tCO ₂ e)
Gaz naturel	137310,68	4
RCU	843681,8	19
Pas de type d'énergie précisé	31050	1

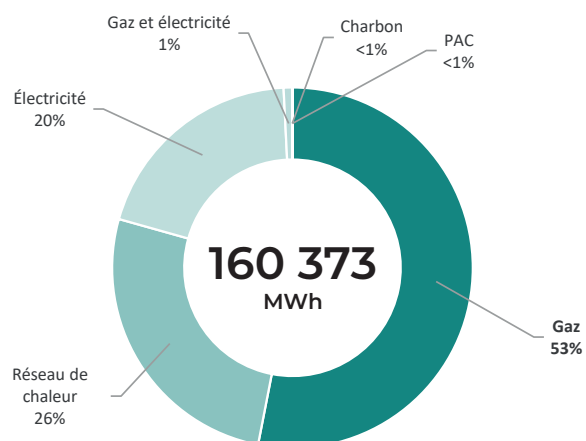
Chauffage collectif :

Type d'énergie	Consommation (kWh)	Émissions associées (tCO ₂ e)
PAC	37	1
Électricité	639680,624	133
Gaz naturel	523285,3	113

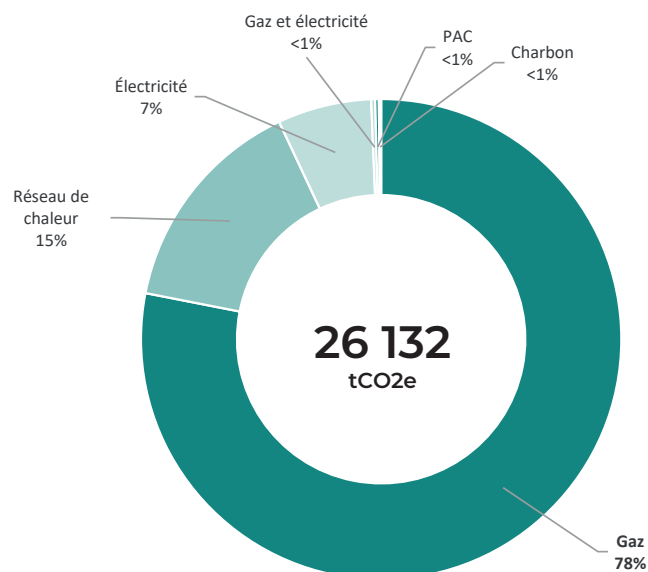


Énergie - chauffage : détail des émissions de l'activité exploitation

MWh consommés :



Détail des émissions correspondantes :

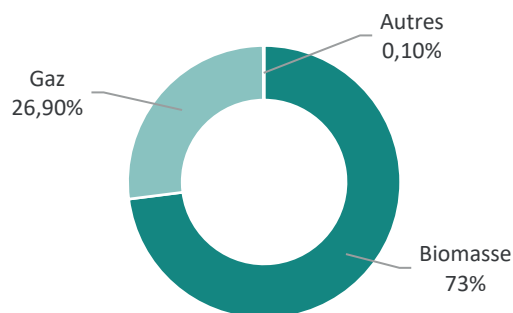


Le gaz est responsable de la majorité des émissions car il a un facteur d'émission plus élevé que les autres énergies (à l'exception du charbon, pour lequel peu de bâtiments sont concernés).

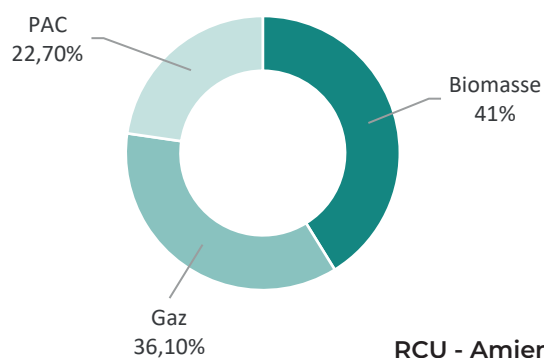
Énergie - zoom réseaux de chaleur

Réseau de chaleur	Consommation (MWh)	Émissions associées (tCO2e)	Nombre de programmes concernés	Facteur d'émission (kg/CO2e)
Ville d'Amiens	844	101	41	0,12
Etouvie	41 327	4133	19	0,092

Mix énergétique en fonction du réseau de chaleur :

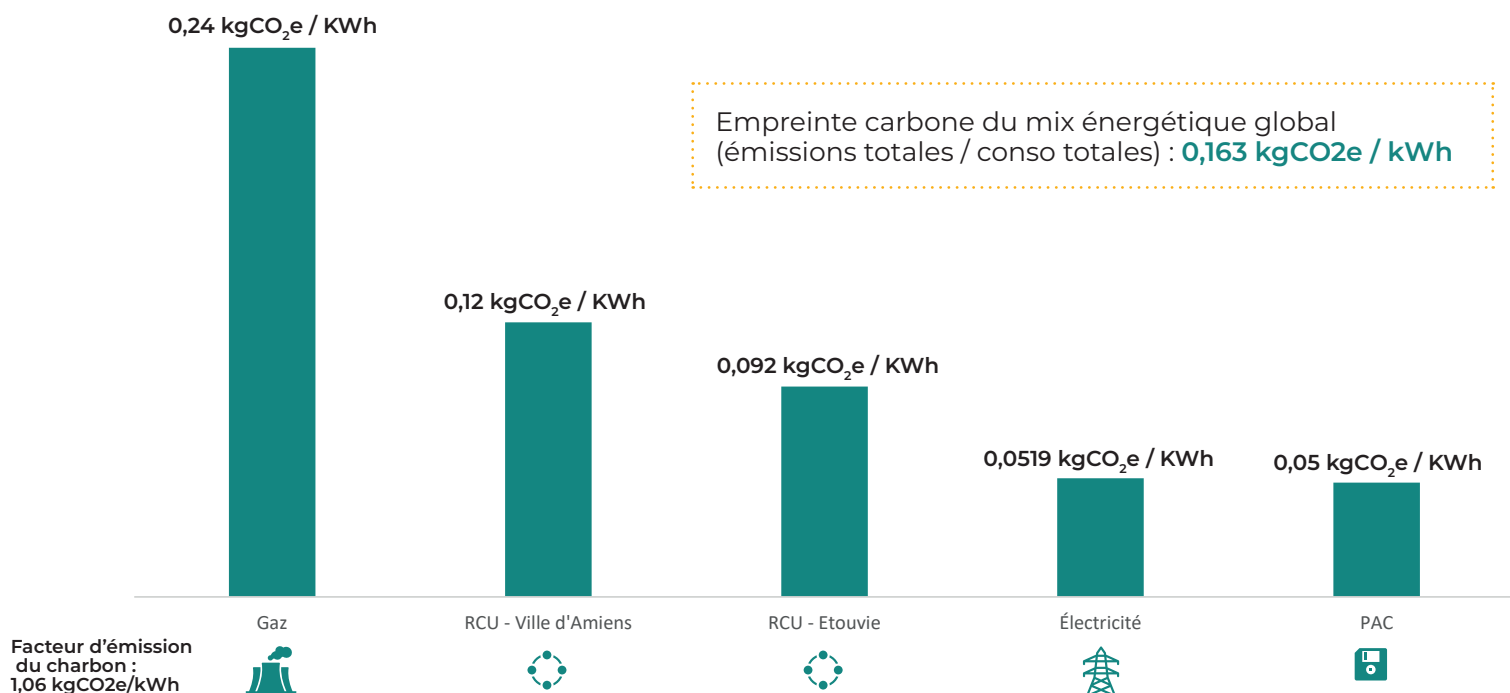


RCU - Etouvie



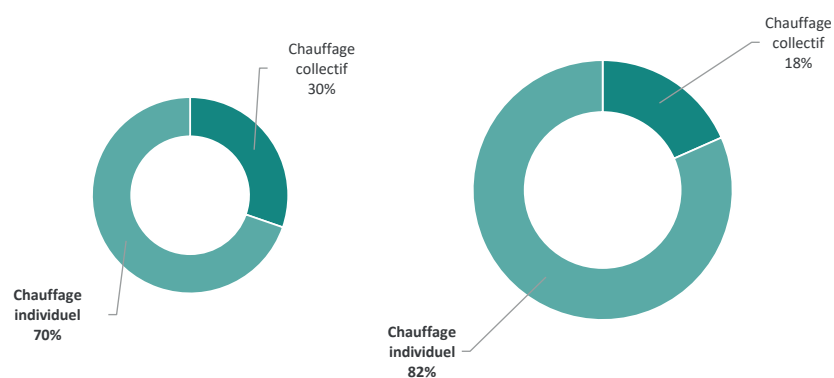
RCU - Amiens

Énergie - empreinte carbone selon la source d'énergie

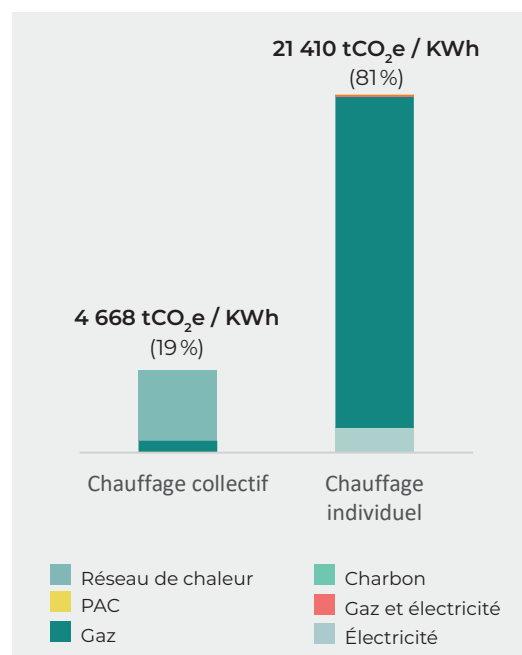


Source : Base Empreinte, ADEME, Idex

Énergie - zoom parc logement - chauffage individuel et chauffage collectif

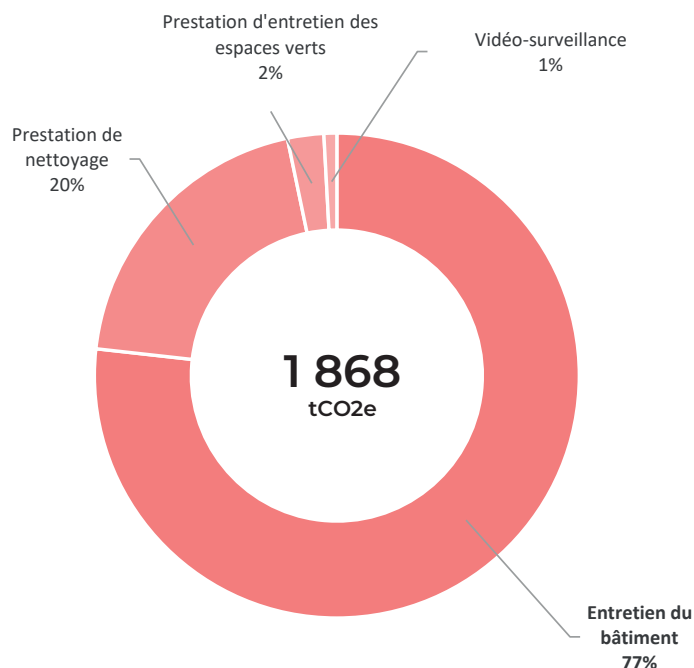


Le **chauffage individuel** représente 70% des consommations et **82% des émissions**. La majorité de ces émissions sont dues au **gaz**, qui représente un **levier rapide** de diminution des émissions (en passant du gaz à l'électricité, on peut diviser les émissions associées par plus de 4).



Intrants * exploitation : 4,2 % des émissions globales

Le poste intrants exploitation représente **1 868 tonnes d'équivalent CO₂**



Périmètre et données

Prestations de services pour l'entretien des bâtiments

	Détail	Montant associé (k€)	Émissions associées (tCO ₂ e)
Services	Entretien du bâtiment	6 669 k€	1434
	Prestation de nettoyage	2 193 k€	373
	Prestation d'entretien des espaces verts	210 k€	45
	Vidéo-surveillance	40 k€	16

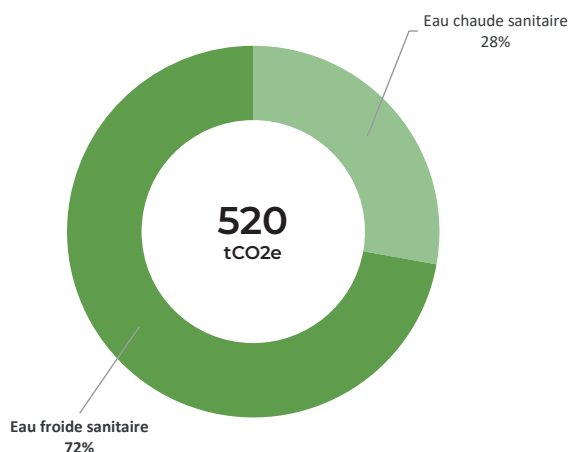
Source des données

Tableur de collecte

Les prestations de services liées à l'exploitation du bâtiment ont été traitées en **ratio monétaire**. Cette donnée entraîne souvent des émissions associées **peu précises**.

Eau chaude et eau froide sanitaire : 1,1% des émissions globales

Le poste eau chaude et froide sanitaire représente **520 tonnes d'équivalent CO₂**, soit **1,1% des émissions globales** sur la période 2024.



Périmètre et données

Distribution et assainissement d'eau de l'ensemble des immeubles d'habitation (parc logements)

- Eau chaude : 369 146 m³
- Eau froide : 957 604 m³

Sources des données

Parc logements

Ces émissions prennent en compte **l'assainissement** des eaux usées

Hypothèses de traitement

- Consommation d'ECS** individuelle : hypothèse basée sur des chiffres de l'ADEME en fonction du nombre de pièces du logement
- ECS collective prise en compte dans les consommations d'énergie

LOGEMENT	T1	T2	T3	T4	T5	T6 et +
Hypothèse (en L)	56	112	168	224	280	+56L par pièce

* Intrants : comprend les prestations de services et achats de biens

** Eau chaude sanitaire

- Consommation d'EFS***, individuelle et collective : hypothèse basée sur des chiffres de l'ADEME en fonction du nombre de pièces du logement

LOGEMENT	T1	T2	T3	T4	T5	T6 et +
Hypothèse (en L)	87	174	261	348	435	+87L par pièce

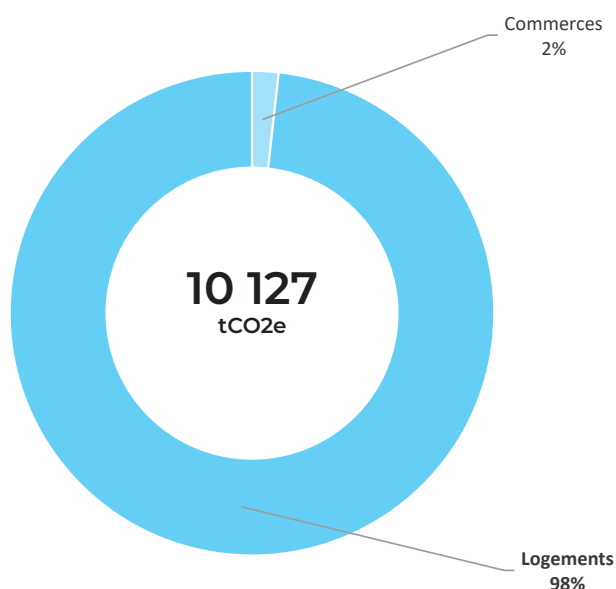
*** Eau froide sanitaire

2.2. Construction

Immobilisations construction : 22,7 % des émissions globales

Les immobilisations de l'activité construction ont généré **10 127 tonnes d'équivalent CO₂**

Les immobilisations incluent l'ensemble des émissions liées à la construction d'habitation sur l'année 2024



Périmètre et données

Parc logements : bâtiments en cours d'amortissement

- 482 254 m² immobilisé sur 40 ans
- 9 940 tCO₂e

Parc commerces : bâtiments en cours d'amortissement

- 8 246 m² immobilisé sur 40 ans
- 187 tCO₂e

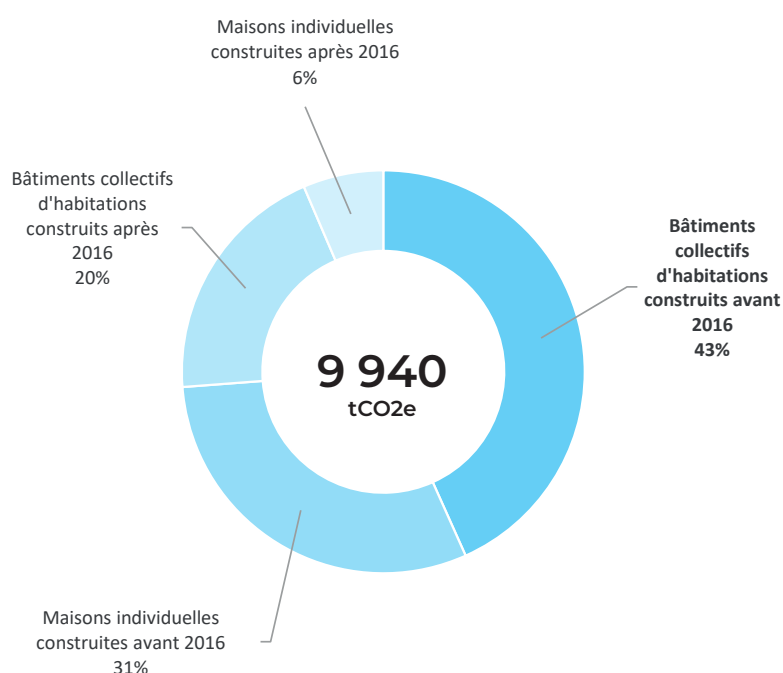
Hypothèses de traitement

- Facteurs d'émissions, définis en fonction de la date de construction et du type de bâtiments
- Surface de plancher prise en compte dans l'immobilisation : +30% par rapport à la surface habitable

Immobilisations : zoom - Parc logements

Le parc de logements en particulier a généré **9 940 tonnes d'équivalent CO₂**

Les immobilisations incluent l'ensemble des émissions liées à la construction de logements sur l'année 2024.



Périmètre et données

• **Bâtiments collectifs d'habitation** : bâtiments en cours d'amortissement : 301 080 m² immobilisé sur 40 ans

• **Maisons individuelles** : bâtiments en cours d'amortissement : 178 671 m² immobilisé sur 40 ans

Hypothèses de traitement

- Facteurs d'émissions, définis en fonction de la date de construction et du type de bâtiments

Nom du facteur d'émission	Émission de CO ₂ e/m ²
Bâtiment collectif d'habitation, après 2016	850 kgCO ₂ /m ²
Bâtiment collectif d'habitation, avant 2016	935 kgCO ₂ /m ²
Maison individuelle, après 2016	750 kgCO ₂ /m ²
Maison individuelle, avant 2016	825 kgCO ₂ /m ²

Source : Vizea

L'évolution du facteur d'émission entre les constructions datant d'avant et d'après 2016 est dû à l'évolution des normes de construction bâtementaires (augmentation de l'isolation, effet de la RT2012 et de la RE2020).

2.3. Réhabilitation

Immobilisations réhabilitation : 10,8 % des émissions globales

Les immobilisations de l'activité réhabilitation ont généré **4 827 tonnes d'équivalent CO₂**

Les immobilisations incluent l'ensemble des émissions liées aux rénovations (réhabilitation et changement de composant) des 25 dernières années.

Périmètre et données

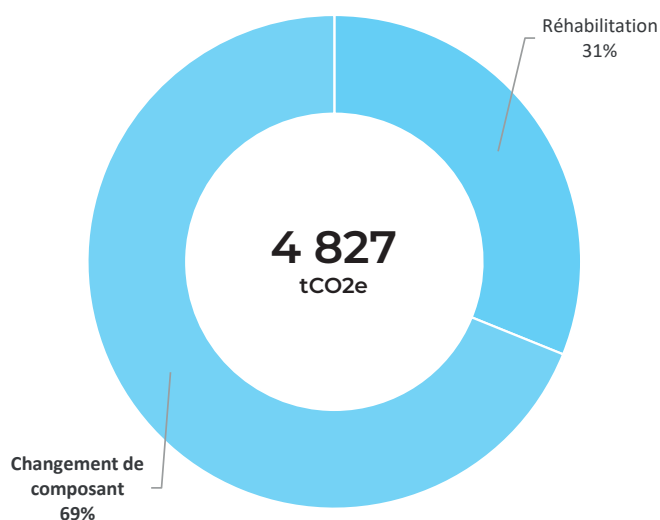
Utilisation de données monétaires sur les réhabilitations :

- Réhabilitation : 121 418 538 € traités
- Changement de composant : 55 617 020 € traités

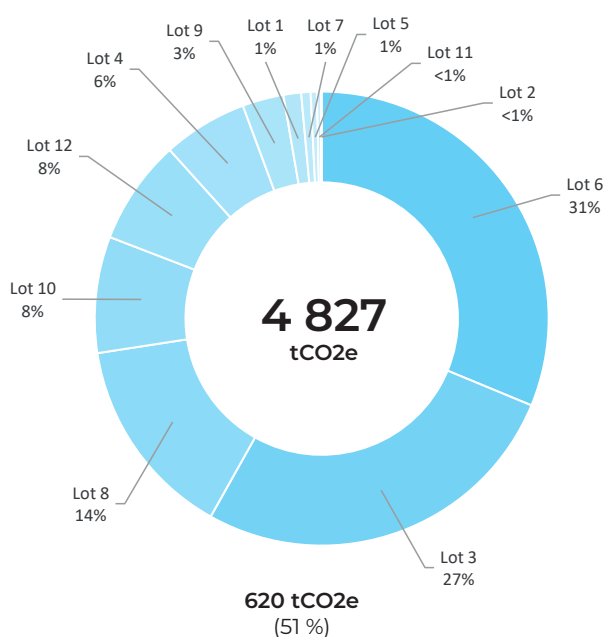
Hypothèses de traitement

- Attribution d'un lot pour chaque type de réhabilitation
- Utilisation de prix moyens pour chaque lot pour obtenir une donnée en m²
- Utilisation des facteurs d'émissions en fonction des lots identifiés (cf page suivante)

Les facteurs d'émissions utilisés comprennent les déchets générés au cours des réhabilitations.



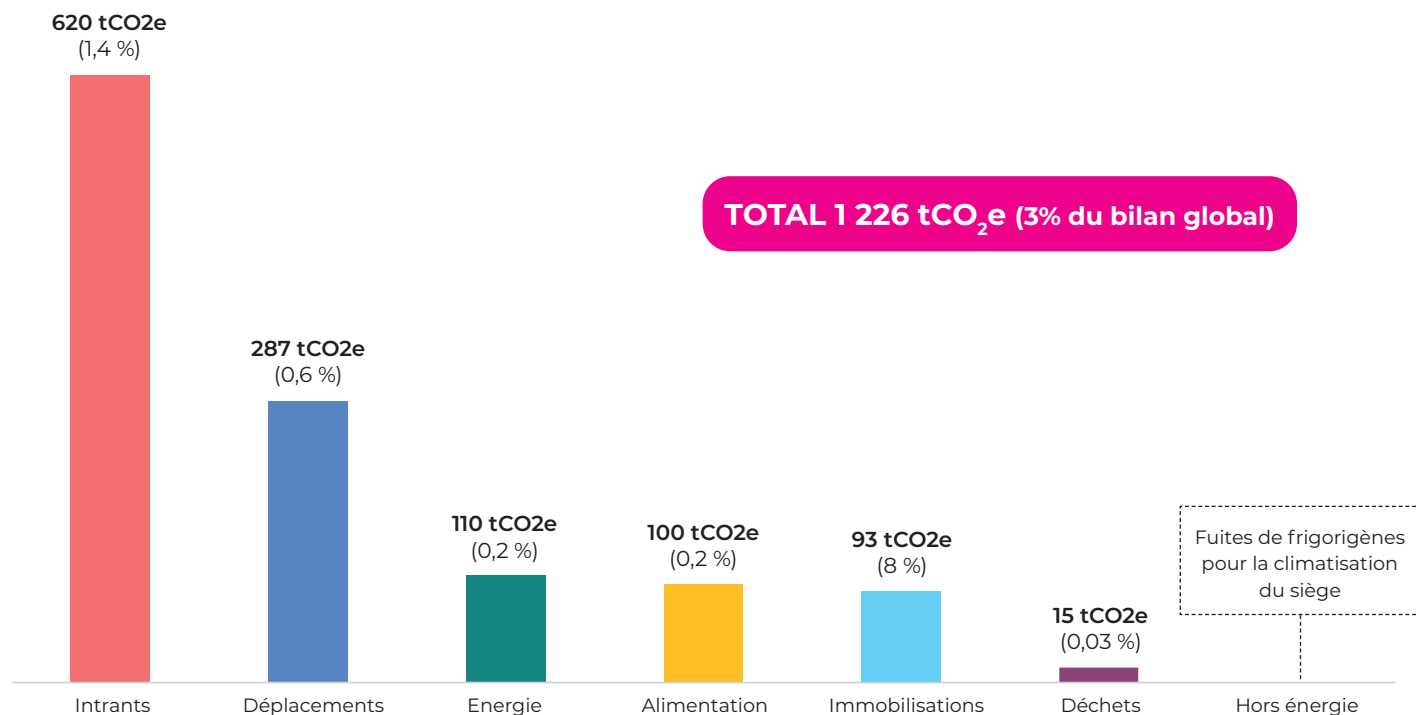
Immobilisations : détail des émissions de l'activité réhabilitation



Détail sur les lots	Montant traité	Prix / m2 (hypothèse)	FE (kgCO ₂ e/m ² SDP)*
Lot 1 : Voirie et Réseaux Divers	2 438 097 €	45 €	28
Lot 2 : Fondations et structures	95 870 €	150 €	106
Lot 3 : Superstructure - Maçonnerie	46 523 006 €	400 €	279
Lot 4 : Couverture - Étanchéité - Charpente - Zinguerie	12 127 685 €	35 €	21
Lot 5 : Cloisonnement - Doublage - Plafonds suspendus - Menuiseries intérieures	769 340 €	100 €	70
Lot 6 : Façades et menuiseries extérieures	53 864 248 €	90 €	63
Lot 7 : Revêtements des sols, murs et plafonds - Chape - Peintures - Produits de décoration	1 149 969 €	70 €	49
Lot 8 : Chauffage - Ventilation - Refroidissement - ECS	25 202 866 €	110 €	76
Lot 9 : Installations sanitaires	5 542 061 €	50 €	32
Lot 10 : Réseaux d'énergie (courant fort)	15 204 669 €	70 €	46
Lot 11 : Réseaux de communication (courant faible)	841 437 €	15 €	6
Lot 12 (Appareils élévateurs et autres équipements de transport intérieur)	13 336 308 €	65 €	44

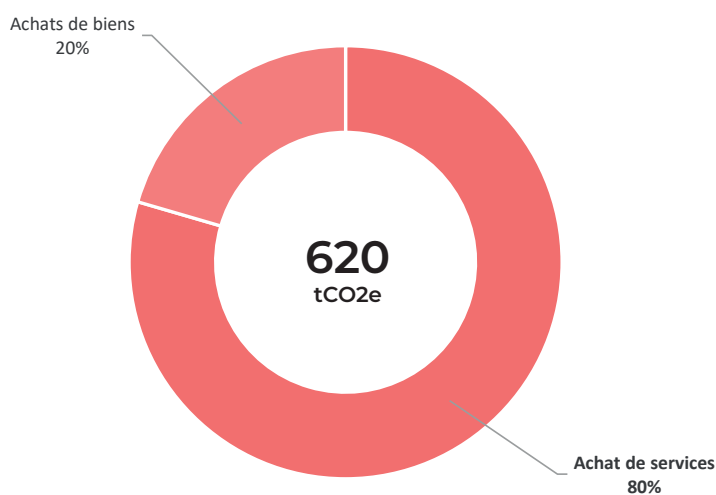
Source : Vizea

2.4. Support



Intrants support * : 1,4 % des émissions globales

Le poste intrants support représente **620 tonnes d'équivalent CO₂**



Les prestations de services et l'achat de biens liés au support de l'activité ont été traités en **ratio monétaire**. L'incertitude liée à l'utilisation de ratio monétaire est estimée à 80%. Pour obtenir un résultat plus précis, il faudrait obtenir des **données physiques** (kg de papier utilisé par exemple).

Périmètre et données

• Données monétaires d'achats de biens et de services

	Détail	Montant associé	FE (kgCO ₂ e/k€)	Émissions (tCO ₂ e)
Services	Autres prestations	427 k€	215	92
	Honoraires	823 k€	110	91
	Achat de licences informatiques	627 k€	118,1	74
	Frais d'assurances (primes d'assurance, assurances crédit client)	479 k€	110	53
	Frais d'études	394 k€	110	43
	Frais juridiques	353 k€	110	39
	Imprimerie et courrier	247 k€	282	32
	Entretien du bâtiment	150 k€	215	32
	Événement	110 k€	170	19
	Services de télécommunications	87 k€	170	15
	Communication	34 k€	110	4
Biens	Fourniture	299 k€	0,4	115
	Imprimerie et courrier	71 k€	170	12

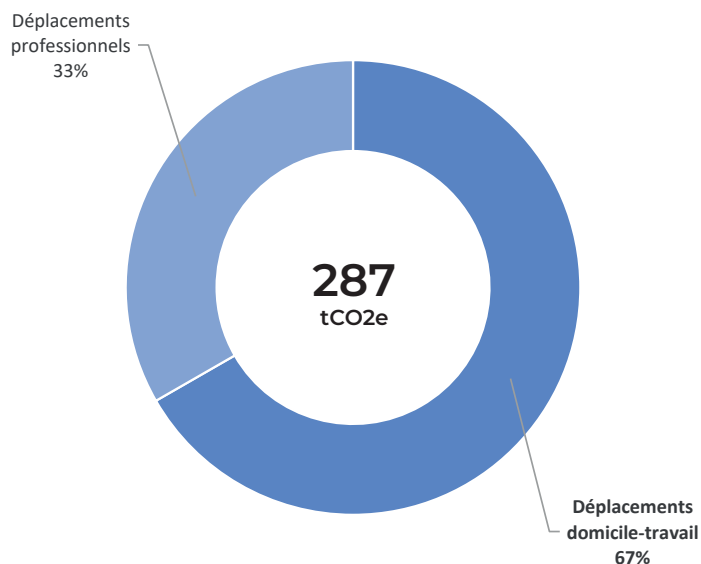
Source :tableur de collecte

* Intrants : comprend les prestations de services et achats de biens

Déplacements : 0,6 % des émissions globales

Le poste déplacements représente **287 tonnes d'équivalent CO₂**

Les émissions du poste des déplacements comprennent toutes les émissions générées dans le cadre des déplacements professionnels, et des déplacements domicile-travail des collaborateurs.



Périmètre et données

• Déplacements professionnels :

- Déplacements réalisés sur l'année 2024, dans le cadre des activités professionnelles des collaborateurs
- Pour près de 85% des véhicules, les émissions de gCO₂e/km étaient précisés

Type de carburant	Facteur d'émission kgCO ₂ e	Émissions tCO ₂ e
Gazole	3,1	43,9 tCO ₂ e
Essence	1,11	45,8 tCO ₂ e
Hybride	3,16	6,0 tCO ₂ e

- **Déplacements domicile-travail** : déplacements réalisés pour se rendre sur le lieu de travail des collaborateurs (aller-retours pour déjeuner chez soi inclus), journées de télétravail soustraites du calcul

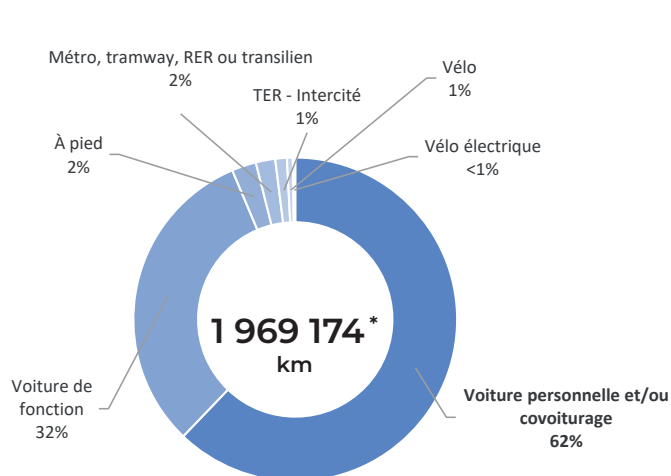
Sources des données

- **Déplacements professionnels** : liste des véhicules et kilométrage parcourus en 2024
- **Déplacements domicile-travail** : questionnaires aux collaborateurs partagé et extrapolé à l'ensemble des ETP (66/165 réponses)

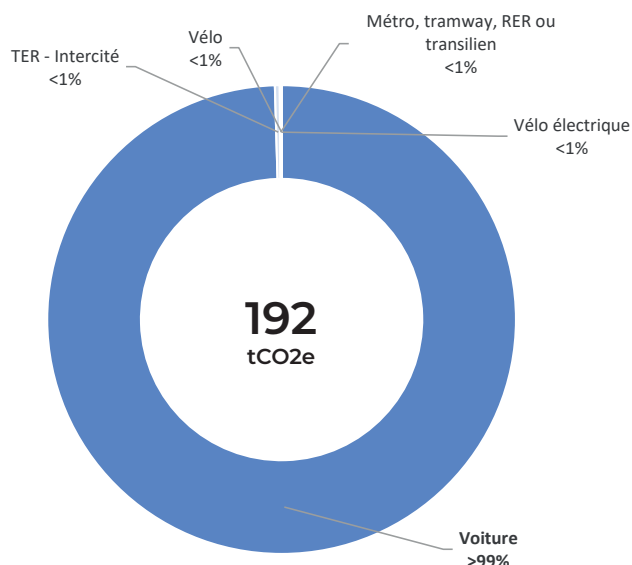
Déplacements domicile travail : détail des émissions liées au poste des déplacements

Le sous-poste des déplacements domicile-travail représente **192 tonnes d'équivalent CO₂** soit **67%** des émissions liées aux déplacements sur la période 2024.

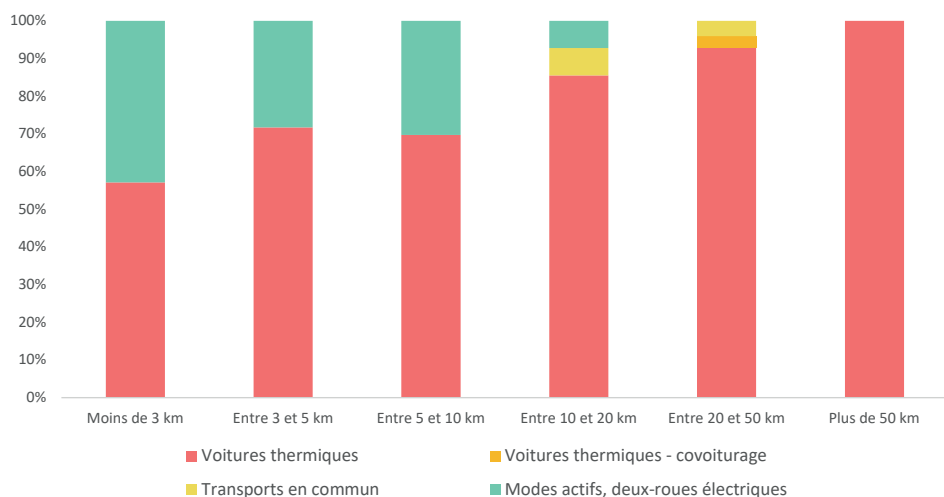
Les émissions comprennent les émissions générées par les collaborateurs dans le cadre de leurs allers-retours entre leur lieu de résidence et de travail.



* Soit plus de 190 fois le tour de la Terre



Les émissions liées à la voiture sont majoritaires, et les autres modes de transport minoritaires émettent moins de gaz à effet serre.



Les employés de la SIP utilisent différents moyens de transport pour leurs déplacements domicile-travail.

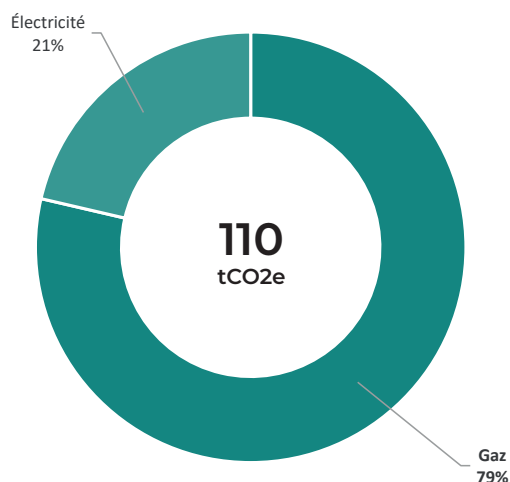
Un levier d'action fort se situe sur les agents travaillant à distance courte (moins de 5 km) se déplaçant en véhicule individuel.

Pour les déplacements plus longs, le levier principal serait d'augmenter la fréquence de covoiturage des employés.

Énergie support : 0,2% des émissions globales

Le poste Énergie support représente **110 tonnes d'équivalent CO₂**

Les émissions sont liées à l'énergie consommée par le siège, les agences et la régie.



Périmètre et données

• Consommation d'électricité et de gaz

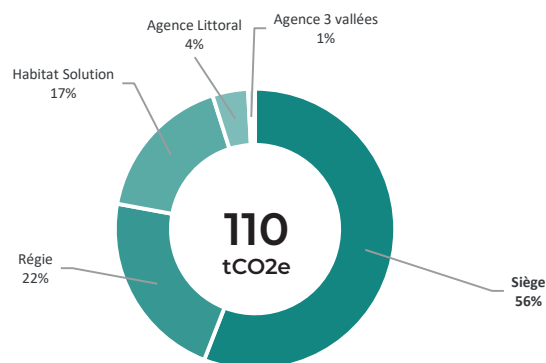
Électricité :

- Siège : 88 636 kWh
- Régie : 85 849 kWh
- Agence Bords de Somme : 5.820 kWh
- Agence Littoral : 4 777 kWh
- Agence 3 vallées : 10 430 kWh
- Habitat Solution : 255 5813 kWh

Gaz :

- Siège : 236 206 kWh PCI
- Régie : 81 854 kWh PCI
- Agence Bords de Somme : donnée manquante
- Agence Littoral : 17 723 kWh PCI
- Agence 3 vallées : 148 kWh PCI
- Habitat Solution : 23 231 kWh PCI

• Les émissions sont réparties ainsi entre les différents lieux :

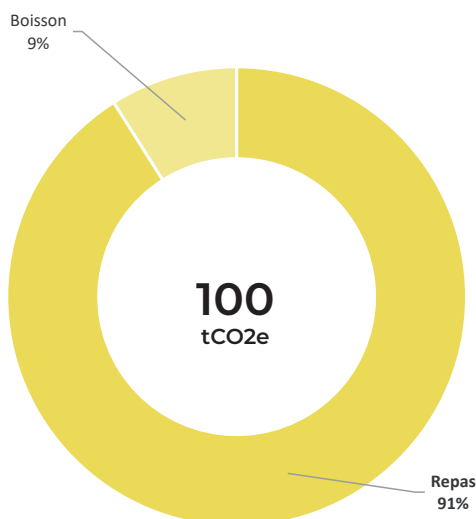


Source : données ENGIE

Alimentation : 0,2% des émissions globales

Le poste Alimentation représente **100 tonnes d'équivalent CO₂**

Les émissions du poste incluent les repas et boissons consommés par les collaborateurs sur leur temps de travail.



Périmètre et données

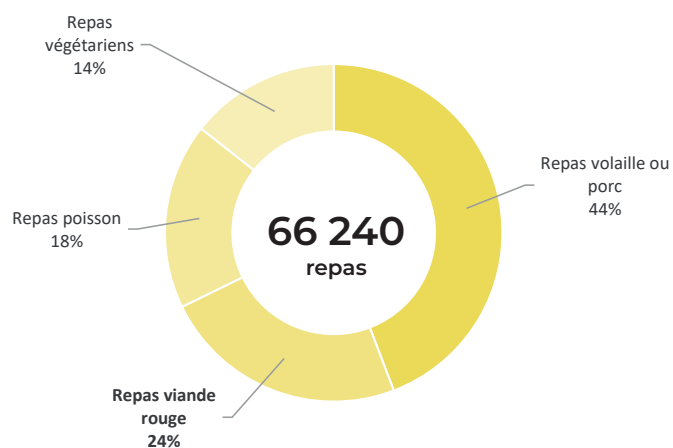
- Repas et boissons : quantités consommées par les collaborateurs sur leur temps de travail

Type de repas	Quantité comptée	Facteur d'émission kgCO ₂ e	Émissions tCO ₂ e
Repas viande rouge	6 794 repas	6,29	56
Repas volaille ou porc	8 981 repas	1,35	23
Repas poisson	5 485 repas	1,35	9
Repas végétariens	16 844 repas	0,51	3
Café	6 062 L	0,6	9
Thé	14 722 L	0,04	< 1

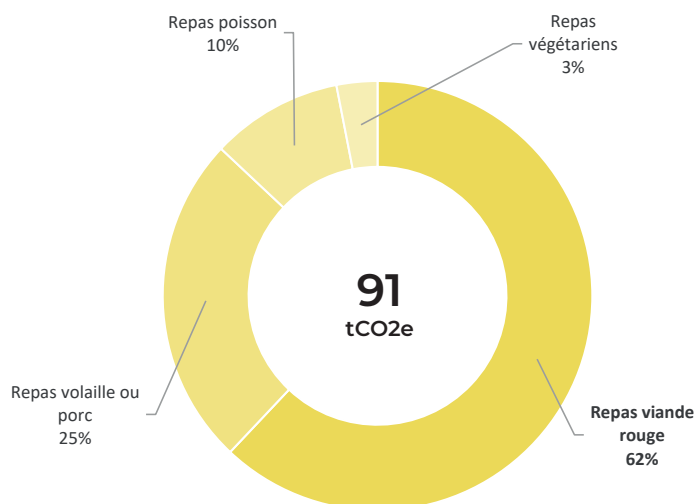
Source : questionnaire aux collaborateurs partagé et extrapolé à l'ensemble des ETP (66/165 réponses)

Alimentation - repas : 91% des émissions du sous-poste alimentation

Répartition par type de repas

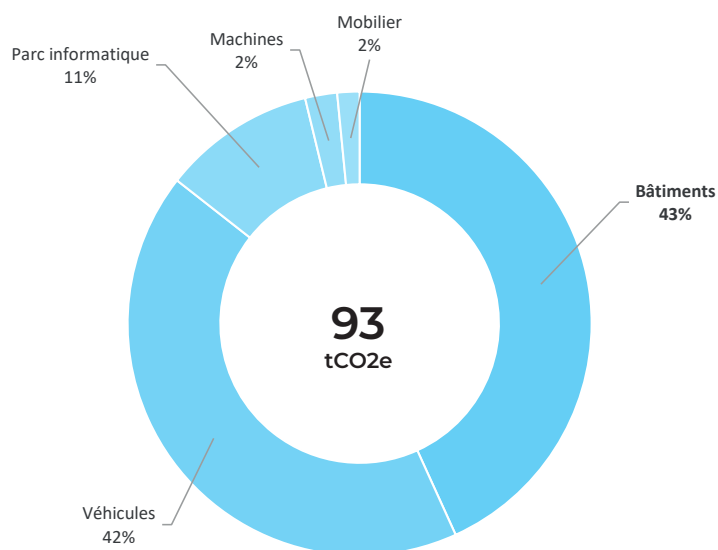


Détail des émissions des repas



Immobilisations support : 0,2% des émissions globales

Le poste Immobilisations support représente **93 tonnes d'équivalent CO₂ globales**



Sources des données : liste véhicules, matériel de bureau et informatique, mobilier de bureau, liste des bâtiments avec surfaces

Périmètre et données

• **Bâtiments** : bâtiments (possédés ou loués) en cours d'amortissement :

- Siège : 2 322 m²
- Régie : donnée manquante
- Agence Bords de Somme : 200 m²
- Agence du Littoral : 150 m²
- Agence des 3 Vallées : 235 m²
- Habitat Solution : 199 m²

• **Véhicules** : tonnage par type de véhicule immobilisé sur 10 ans

- Moyenne de 1 tonne par véhicules
- Nombre de véhicules : 36

• **Parc informatique** : prise en compte du matériel informatique (unité lorsque FE disponible, sinon hypothèse sur le prix de chaque machine, immobilisé sur 5 ans)

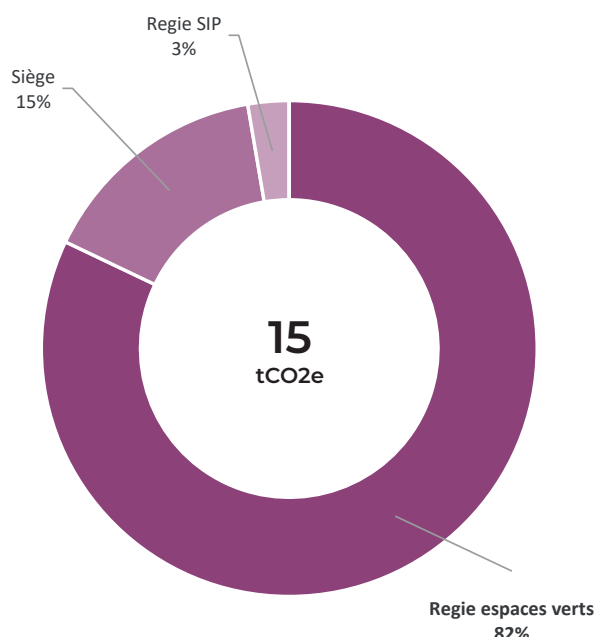
• **Machines** : prise en compte des outils de la Régie Espaces Verts (unité lorsque FE disponible, sinon hypothèse sur le prix de chaque machine)

• **Mobilier** : prise en compte avec un détail du mobilier amorti (détail en unité, immobilisé sur 5 ans)

Déchets support : 0,03% des émissions globales

Les déchets support ont généré **15 tonnes d'équivalent CO₂**

Les émissions liées aux déchets incluent l'ensemble des émissions liées à la collecte et au traitement des différents types de déchets.



Périmètre et données

• Suivi des déchets grâce aux attestations des prestataires

• Facteurs d'émissions de la Base Empreinte, parfois recalculé pour ne pas prendre en compte l'étape du recyclage en elle-même

Type de déchets	Traitement	Quantité	Facteur d'émission kgCO ₂ e	Émissions kgCO ₂ e
Déchets verts	Compostage	90 t	140	12 600
Carton et papier	Fin de vie moyenne	2,9 t	737	2 155
Déchets Industriels Banals	Incinération	16 t	23	367
Plastique	Fin de vie moyenne	0,1 t	1844	184
Bois*	Recyclage	16 t	9	57,5
Cartons et papier	Recyclage	2,2 t	18	38,89
PVC	Recyclage	1 140 kg	0,00541	6,17

3. Plan de décarbonation de la SIP

3.1. Une feuille de route construite sur la base du Bilan Carbone® 2024

Pour rappel, le Bilan Carbone® 2024 met en évidence une empreinte carbone globale de **44 699 tCO₂e**, principalement portée par l'exploitation du patrimoine (**28 520 tCO₂e, soit 63,8 % des émissions**), en particulier par les consommations énergétiques des logements. Les postes liés à la construction (**10 127 tCO₂e, soit 22,7 %**), à la réhabilitation (**4 827 tCO₂e, soit 10,8 %**) et aux activités support (1 226 tCO₂e, soit 2,7 %) représentent également des leviers d'action significatifs. Au sein de l'exploitation, les consommations d'énergie des logements constituent de loin le principal poste d'émissions, avec **26 132 tCO₂e, soit 58,5 % du bilan global**.

Ce diagnostic confirme que les principaux leviers de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre se situent dans l'exploitation du patrimoine, en particulier à travers la maîtrise des consommations énergétiques et la diminution progressive de la dépendance au gaz. La manière de concevoir et de conduire nos opérations de construction et de réhabilitation constitue également un levier structurant de notre transition écologique. Celle-ci repose sur la mobilisation de l'ensemble de nos parties prenantes et sur l'intégration des enjeux environnementaux dès l'amont des projets, notamment dans les achats.

Le présent plan de décarbonation traduit les enseignements du Bilan Carbone® en une feuille de route opérationnelle destinée à orienter nos décisions d'investissement, nos pratiques d'exploitation et nos modes de gestion. Il a été élaboré dans le cadre d'une démarche collaborative, au travers d'ateliers animés par le cabinet OuiAct, réunissant des représentants de l'ensemble des directions de la SIP (Patrimoine, Gestion locative, Ressources humaines, Informatique, fonctions support, etc.). Les actions identifiées ont ensuite été partagées, priorisées selon leur potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre, leur faisabilité technique et opérationnelle et les moyens économiques à mobiliser, puis validées par le Comité Exécutif de la SIP.

La trajectoire s'organise autour de quatre axes prioritaires :

- **La réduction des émissions liées à l'exploitation du patrimoine, par la maîtrise des consommations énergétiques et l'évolution du mix énergétique**
- **L'intégration des enjeux carbone dans les opérations de construction et de réhabilitation**
- **La mobilisation des différents acteurs afin de faire évoluer durablement les pratiques**
- **L'expérimentation de solutions innovantes pour accélérer la décarbonation du patrimoine et des usages numériques**

Ce plan de décarbonation constitue une feuille de route évolutive. Son déploiement sera piloté par la responsable RSE de la SIP, au travers d'indicateurs de suivi et d'un plan d'actions régulièrement actualisé. Son avancement fera l'objet d'un suivi périodique en Comité Exécutif et/ou en Comité Développement Durable (Comité 2D), afin d'évaluer les résultats obtenus, d'intégrer les retours d'expérience et d'adapter, si nécessaire, les actions et les priorités au regard des évolutions réglementaires, techniques et stratégiques de la SIP.

3.2. Les axes prioritaires de décarbonation

Axe 1 – Réduire les émissions liées à l'exploitation du patrimoine

Le Bilan Carbone® montre en particulier la place prépondérante du gaz dans les consommations et dans les émissions associées aux consommations énergétiques des logements, ce qui en fait un levier central de réduction à moyen et long terme. Ainsi, nous visons prioritairement la réduction des consommations d'énergie, et, l'évolution progressive du mix énergétique du parc vers des solutions moins carbonées. Cet axe répond à un double objectif : réduire nos émissions de gaz à effet de serre et contribuer à la maîtrise des charges pour les locataires, dans un contexte de forte sensibilité aux coûts de l'énergie.

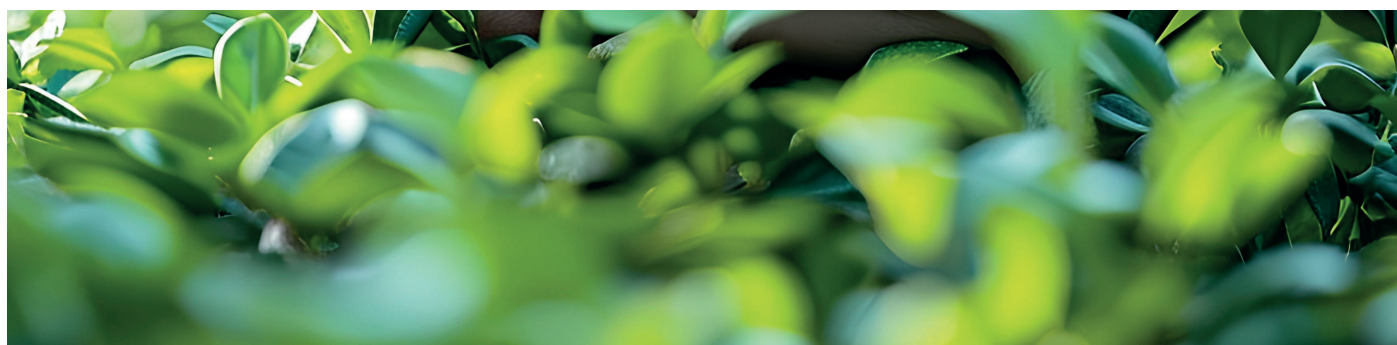
Les leviers associés à cet axe portent notamment sur l'amélioration de la performance énergétique du patrimoine, la décarbonation du mix énergétique, le déploiement de solutions favorisant la sobriété énergétique et hydrique et la réduction des émissions liées à l'exploitation des bâtiments :

AXE 1 Réduire les émissions liées à l'exploitation du patrimoine	PRIORITÉ Potentiel de réduction carbone. fort (1), moyen (2), faible (3)	DEGRÉ DE FAISABILITÉ Facilité de mise en oeuvre. facile (1), moyen (2), difficile (3)	COÛTS Mise en oeuvre. peu élevé (1), moyen (2) très élevé (3)
Améliorer le suivi des consommations énergétiques des bâtiments et des logements afin d'identifier les dérives, en commençant par les bâtiments tertiaires	1	1	2
Réaliser une étude des opportunités de substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables sur le patrimoine (pompes à chaleur, chaufferies biomasse, etc...)	1	1	1
Raccorder, lorsque cela est pertinent, les bâtiments et logements du patrimoine aux réseaux de chaleur urbains (RCU), notamment sur la ville d'Amiens et à la chaufferie biomasse de la SIP, sur la base des résultats de l'étude de substitution aux énergies fossiles	1	2	3
Optimiser l'exploitation des installations de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude sanitaire	1	2	2
Prioriser les interventions sur les résidences les plus énergivores et les plus émettrices de gaz à effet de serre (réhabilitation énergétique, etc.)	1	1	3
Rénover énergétiquement le siège et le raccorder au réseau de chaleur urbain d'Amiens	1	1	1
Développer l'autoconsommation des parties communes des résidences grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques	1	2	2
Généraliser l'installation de dispositifs hydro-économes sur le patrimoine lors des opérations de réhabilitation, de construction et dans les bâtiments tertiaires	1	1	1

Axe 2 – Intégrer la dimension carbone dans les opérations de construction neuve et de réhabilitation

Les opérations de construction neuve et de réhabilitation représentent une part importante des émissions de gaz à effet de serre de la SIP. Au-delà des émissions générées par les travaux eux-mêmes, les choix réalisés lors de la conception, de la programmation et de la réalisation des opérations conditionnent durablement la performance énergétique et l'empreinte carbone du patrimoine. Cet axe vise ainsi à intégrer les enjeux climatiques à chaque étape des projets, en conciliant performance environnementale, maîtrise des coûts et qualité d'usage.

Les leviers associés à cet axe portent notamment sur l'intégration de critères environnementaux dans les opérations de construction, de réhabilitation et d'investissement, le développement de solutions constructives sobres, circulaires et résilientes, ainsi que la préservation et la valorisation durable du patrimoine tout au long de son cycle de vie.



AXE 2 Intégrer la dimension carbone dans les opérations de construction neuve et de réhabilitation	PRIORITÉ Potentiel de réduction carbone. fort (1), moyen (2), faible (3)	DEGRÉ DE FAISABILITÉ Facilité de mise en oeuvre. facile (1), moyen (2), difficile (3)	COÛTS Mise en oeuvre. peu élevé (1), moyen (2) très élevé (3)
Intégrer les principes de l'économie circulaire dans l'ensemble des opérations de construction, de réhabilitation et de maintenance, en favorisant le réemploi, le recyclage et la valorisation des matériaux, équipements et déchets de chantier.	1	1	1
Privilégier, dans les opérations de construction, de réhabilitation et de remplacement de composants, des matériaux et équipements à faible impact carbone, notamment biosourcés lorsque cela est pertinent	2	1	3
Intégrer des objectifs de confort thermique dans les projets afin d'adapter les bâtiments aux effets du changement climatique et de garantir des températures confortables en toute saison	1	1	3
Réaliser systématiquement un diagnostic PEMD sur les opérations de réhabilitation et de démolition, et assurer le suivi de sa mise en œuvre effective	1	1	2
Renforcer la végétalisation des abords des bâtiments neufs et rénovés afin de favoriser leur adaptation au changement climatique et d'améliorer le confort d'été (plus adaptation que atténuation «puits de carbone»)	2	2	1
Renforcer la maintenance préventive et prédictive afin de prolonger la durée de vie du patrimoine et de limiter les travaux de rénovation lourde	2	2	2

Axe 3 – Mobiliser les différents acteurs afin de faire évoluer les pratiques

La réussite de la démarche de décarbonation repose autant sur les actions techniques que sur la mobilisation des acteurs qui contribuent au fonctionnement et à l'évolution de notre patrimoine. La mise en œuvre du plan nécessite de renforcer le pilotage de la trajectoire bas-carbone, d'intégrer progressivement les enjeux environnementaux dans les pratiques et les décisions, et d'accompagner les collaborateurs, les partenaires et les locataires vers des comportements plus sobres. Cet axe vise ainsi à inscrire durablement la transition écologique dans nos modes de fonctionnement.

Les leviers associés à cet axe portent notamment sur le renforcement de la gouvernance et du pilotage de la démarche de décarbonation, l'intégration des enjeux environnementaux dans les achats et les marchés, le développement d'outils de suivi et d'indicateurs de performance, ainsi que la sensibilisation et l'accompagnement des collaborateurs, des partenaires et des locataires vers des pratiques plus sobres.



AXE 3 Mobiliser les différents acteurs afin de faire évoluer les pratiques	PRIORITÉ Potentiel de réduction carbone. fort (1), moyen (2), faible (3)	DEGRÉ DE FAISABILITÉ Facilité de mise en oeuvre. facile (1), moyen (2), difficile (3)	COÛTS Mise en oeuvre. peu élevé (1), moyen (2) très élevé (3)
Élaborer un plan de décarbonation avec des jalons priorité, des moyens, des indicateurs à suivre et définir un comité interne de pilotage (en articulation avec le PSP et le Diag Décarbon'action)	2	1	1
Mettre en place des indicateurs pour affiner les émissions de GES (cf tableau onglet «indicateurs»)	1	2	1
Accompagner les services acheteurs (patrimoine, support, etc.), les prestataires et partenaires vers une meilleure prise en compte des enjeux carbone (et RSE d'une manière générale)	1	1	1
Intégrer des critères RSE dans les décisions du comité d'investissement, en complément des critères économiques, patrimoniaux et locatifs	2	1	1
Intégrer des clauses & critères environnementales dans les marchés et des garanties de performance	1	1	1
Généraliser les sensibilisations auprès des locataires aux éco-gestes en indiquant les économies associées et réaliser un coaching énergétique (gestes, lecture de facture, etc.)	2	1	1
Sensibiliser les employés à l'écoconduite	3	1	1

Axe 4 – Expérimenter des solutions innovantes pour accélérer la décarbonation du patrimoine et du numérique

La transition bas-carbone repose également sur notre capacité à identifier, tester et évaluer des solutions innovantes susceptibles de réduire durablement l'empreinte carbone de notre patrimoine et de nos activités. Qu'elles concernent les techniques constructives, les équipements des bâtiments ou les usages numériques, ces innovations peuvent constituer des leviers complémentaires pour améliorer la performance environnementale, préparer les évolutions futures et accompagner la transformation des pratiques. Cet axe vise ainsi à expérimenter des solutions à fort potentiel, à évaluer leurs résultats et, lorsque cela est pertinent, à favoriser leur déploiement à plus grande échelle.

Les leviers associés à cet axe portent notamment sur l'expérimentation de solutions innovantes pour la construction, la rénovation et l'exploitation du patrimoine, le développement d'innovations favorisant la réduction des consommations d'énergie et d'eau, l'adoption de pratiques de sobriété numérique, ainsi que l'évaluation des expérimentations en vue de leur éventuelle généralisation.



AXE 4 Expérimenter des solutions innovantes du patrimoine et du numérique	PRIORITÉ Potentiel de réduction carbone. fort (1), moyen (2), faible (3)	DEGRÉ DE FAISABILITÉ Facilité de mise en oeuvre. facile (1), moyen (2), difficile (3)	COÛTS Mise en oeuvre. peu élevé (1), moyen (2) très élevé (3)
Expérimenter la construction modulaire sur des opérations pilotes afin d'évaluer son potentiel de réduction de l'empreinte carbone	2	1	3
Tester l'installation d'Airboosters sur les bâtiments collectifs afin d'améliorer la performance énergétique des logements	1	2	1
Expérimenter des équipements innovants permettant de réduire les consommations d'eau chaude sanitaire, tels que les douches cycliques	1	2	2
Expérimenter des récupérateurs de chaleur sur les eaux usées lorsque leur pertinence technique et économique est démontrée (ex : Evolsys)	2	2	2
Optimiser la gestion du parc informatique en allongeant la durée de vie des équipements et en favorisant leur réemploi	2	2	2
Privilégier des équipements numériques durables, réparables et reconditionnables lors du renouvellement du parc informatique	2	1	2
Étudier la relocalisation de l'hébergement des données vers des solutions plus sobres et à faible impact environnemental	1	1	1
Expérimenter des solutions numériques de pilotage énergétique (GTB, capteurs, intelligence artificielle, etc.)	2	2	2
Évaluer systématiquement les expérimentations avant leur éventuel déploiement à plus grande échelle	2	1	1





**Servir l'humain,
construire un avenir durable !**



Retrouvez l'ensemble de nos actions sur notre site
www.sipimmo.com